

Parc national
des Calanques

La Calanquaise

Lettre d'information du Parc national
n° 7 • printemps - été 2016

La flore du littoral,
un joyau naturel riche et fragile



Les Hommes



La Nature



La Culture



Le Coin des minots



Plus d'info sur la marque : www.calanques-parcnational.fr

Intervention de Christophe Ferrato, bénéficiaire de la marque, au salon « Destinations Nature » à Paris

« Esprit Parc national » se démarque !

À l'occasion du salon « Destinations Nature », qui s'est tenu à Paris en mars dernier, les parcs nationaux ont présenté au public leur marque collective Esprit Parc national. Porteuse d'un message de solidarité, de partage, d'engagement et d'authenticité, cette marque a pour but de promouvoir les produits et les services respectueux de la nature. Dans le Parc national des Calanques, elle a été attribuée à deux activités d'hébergement, des chambres d'hôtes situées dans la calanque de Saména, dans le 8e arrondissement de Marseille. Un appel à candidature en vue de l'attribution de la marque Esprit Parc national aux sorties de découverte en randonnée pédestre se déroulant en cœur de Parc ou en aire d'adhésion a également été lancé (dossier à déposer avant le 31 juillet 2016).

Le Sémaphore de Callelongue fait peau neuve



Le sémaphore en voie de valorisation

Le chantier d'insertion de l'association Evolio a réalisé en mars dernier une série de travaux de nettoyage au sémaphore de Callelongue, à l'initiative du Parc national et du Préfet délégué à l'égalité des chances. Œuvrant au développement d'activités d'utilité sociale et d'insertion professionnelle pour les personnes en difficulté, cette association a ainsi réalisé la première étape du chantier de revalorisation de ce bâtiment historique. Des travaux de mise en sécurité et de nettoyage se poursuivront, s'inscrivant dans une opération de requalification paysagère menée en partenariat avec le Conseil départemental 13 et la Mairie de secteur de Marseille des 6^e et 8^e arrondissements.



L'association Evolio sur le chantier

Les plongeurs engagés pour le meilleur des mondes sous-marins



C'est au cours du salon nautique « Les Nauticales », organisé à La Ciotat en avril dernier, que le Parc national a annoncé le lancement de sa charte de bonnes pratiques de la plongée en scaphandre, par laquelle plongeurs individuels, structures professionnelles et associatives s'engagent volontairement à adopter les bons gestes pour préserver la biodiversité et les paysages marins.

L'adhésion se fait directement depuis le site web : www.calanques-parcnational.fr

Le rapport d'activités 2015 est en ligne

Rendez-vous sur le site internet pour le consulter : www.calanques-parcnational.fr





Construire le Parc national avec les habitants

A l'heure où se construit la métropole Aix-Marseille Provence, le Parc national des Calanques s'affirme comme un outil de progrès vers l'excellence écologique. Il porte l'ambition d'être un fer de lance des espaces de nature au sein de notre nouvelle métropole, qui a la particularité d'être la seule en France à posséder plusieurs sites naturels remarquables et une façade littorale.

Ce trait d'union entre la ville et la nature, le Parc national des Calanques s'attache à le faire vivre aux côtés des collectivités, de ses partenaires et avec la participation des habitants, dans le but de transmettre et partager les connaissances, améliorer le cadre de vie ainsi que l'accueil sur le terrain de tous les usagers du territoire.

Les ateliers du Plan de Paysage, dont les travaux ont été mis à la consultation du public, en sont une illustration. Ils ont notamment permis de réunir, autour du Parc national et de l'Agence d'urbanisme et d'agglomération marseillaise (AGAM), plus de 200 personnes : habitants, élus, aménageurs et gestionnaires pour réfléchir ensemble à l'amélioration de la qualité de nos paysages.

La balade sonore à la fontaine de Voire, qui a été inaugurée en mai dernier dans le quartier de La Cayolle-Les Hauts de Mazargues à Marseille, est un autre exemple de travail participatif et collaboratif : en lien avec les habitants, le CPIE Côte Provençale et le Parc national ont réalisé, avec le partenariat financier de la GMF et de la fondation EDF, plusieurs outils sonores dédiés aux familles et au public déficient visuel et intellectuel*.

La première fête du Parc national des Calanques est un autre rendez-vous très attendu, le 3 septembre prochain, au parc du Mugel à La Ciotat. S'adressant à tous les publics, cette manifestation conviviale et festive proposera des forum d'échanges et de nombreuses animations de découverte de nos patrimoines naturel, paysager et culturel. Nous vous y attendons nombreux ! ●

Didier Réault

Président du conseil d'administration
du Parc national des Calanques

Edito



Sommaire

- 2 Arrêt sur image
- 3 Edito
- Actualités :
- 4 Le Parc national : un atout pour le tourisme
- 5 Le vélo et la pêche : deux activités structurantes du territoire
- 6 > 7 Tout savoir sur la réglementation du Parc national
- 8 > 9 Panorama biodiversité sur la flore du littoral
- 10 > 11 A la loupe : le phyllodactyle d'Europe
- 12 > 13 Culture : zoom sur la fondation Camargo
La Parole à Hendrik Sturm
- 14 > 15 Le coin des minots
- 16 L'écho des Calanques

La Calanquaise : lettre d'information du Parc national des Calanques téléchargeable sur le site www.calanques-parcnational.fr ● Directeur de la publication : François Bland ● Coordination : Laurence Delachaux ● Rédaction : Laurence Delachaux et Ghislain Kodjo ● Conception graphique et mise en page : Desiderata ● Illustrations : Bernard Nicolas ● Photos : Parc national des Calanques, à l'exception de celles où figurent un copyright / Photos de couverture : © PNCal - Les Hommes, © Claude Paris - La Nature, © Jean-Patrick Durand - La Culture, © Ghislain Kodjo ● Impression : Spotimprimerie ● Contact : Parc national des Calanques - Impasse Paradou - Bâtiment A4 - 13009 Marseille ● Courriel : contact@calanques-parcnational.fr ● Site : www.calanques-parcnational.fr ● Dépôt légal : juin 2016 - ISSN : 2263-3154 ● Ce magazine est imprimé sur du papier écologique certifié PEFC ● Ne pas jeter sur la voie publique

* Fichiers sonores téléchargeables sur le site internet : www.calanques-parcnational.fr



Le Parc national, un atout pour les acteurs du tourisme



Deux études conduites en partenariat avec Bouches-du-Rhône Tourisme

Cette année, la collaboration entre le Parc national et Bouches-du-Rhône Tourisme s'est poursuivie avec l'avancement du projet portant sur l'étude de fréquentation globale du territoire du Parc national. Cette étude est issue du dispositif « Flux vision Tourisme » initié par Bouches-du-Rhône tourisme qui repose sur la collecte anonyme et l'intégration des données de téléphonie Orange des visiteurs du Parc national. Elle sera complétée par un sondage dans le but de mieux définir les profils des visiteurs.

Par ailleurs, depuis le début de l'année, Bouches-du-Rhône Tourisme finance à hauteur de 80% l'étude préparatoire à la définition de la stratégie d'accueil du public, pour recueillir les principales recommandations méthodologiques auprès d'autres gestionnaires d'espaces protégés et identifier les attentes des acteurs locaux. À l'issue de cette étape, le Parc national des Calanques élaborera la stratégie courant 2016, qui permettra d'améliorer l'accueil du public à travers le déploiement d'actions opérationnelles cohérentes telles que le plan d'aménagement, le schéma de sentier, le schéma de mouillage ou encore le plan d'interprétation pour faire découvrir aux visiteurs les patrimoines du Parc national. ●

Les offices de tourisme : des partenaires clés dans l'accueil de proximité



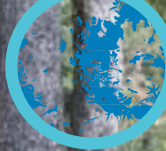
Le partenariat avec les offices de tourisme de Marseille, Cassis et La Ciotat se poursuit et s'enrichit avec de nouveaux projets. Au nombre des actions menées, les permanences des écogardes du Parc national se poursuivent cette année dans chaque office de tourisme, de même que les formations des agents d'accueil des offices de tourisme visant à améliorer la qualité des informations qu'ils diffusent sur le Parc national. Ils seront également invités à découvrir les patrimoines remarquables et les enjeux du territoire à travers un « éductour » organisé par le Parc national. Par ailleurs, ce partenariat a également permis la création d'un groupe de travail pour favoriser les échanges autour de la politique d'accueil des publics sur le territoire. ●

Contacts

- **Bouches-du-Rhône Tourisme :**
04 91 13 84 13 / www.myprovence.fr
- **Office de tourisme et des congrès de Marseille :**
08265 500 500 (0,15 €/min) / www.marseille-tourisme.com
- **Office de tourisme de Cassis :**
0892 390 103 (0,40 €/appel + prix appel) / www.ot-cassis.com
- **Office de tourisme de La Ciotat :**
04 42 08 61 32 / www.laciotat.info



Les écogardes du Parc national informent le public dans les offices de tourisme



Concertation autour de la pratique du vélo

Afin de concilier au mieux la pratique du vélo avec la préservation du patrimoine naturel, le Parc national des Calanques a entamé un processus de concertation avec l'ensemble des acteurs concernés ainsi que ses instances de gouvernance. Au cours des séances qui ont réuni divers représentants de cette activité*, le Parc national a présenté plusieurs orientations visant à organiser la pratique du vélo sur le territoire. Le territoire du Parc national n'ayant pas vocation

à s'affirmer comme une destination de VTT sportif, le vélo ne pourrait y être autorisé que sur des circuits identifiés. ●

*Fédération Française de Cyclisme (FFC), Comité départemental de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT), Comité départemental de la Fédération des Clubs alpins et de montagne, Association Mountain Bike Foundation (MBF), Association Collectif Vélo en Ville (CVV), Syndicat des Moniteurs Cyclistes Français (MCF)



La pêche au cœur des priorités

Une « commission pêche » a été créée l'an dernier à l'initiative du Parc national dans le but de favoriser les échanges entre les différents acteurs institutionnels, professionnels et associatifs liés à la pêche professionnelle et de loisir. Composée d'instances de la pêche professionnelle et de loisir, ainsi que de services de l'État, de collectivités territoriales et d'experts, cette commission

a d'ores et déjà ciblé plusieurs objectifs : intensifier la lutte contre le braconnage, cadrer les bonnes pratiques de la pêche de loisir et accompagner la pêche durable professionnelle pour préserver la ressource et mieux protéger la biodiversité et les paysages sous-marins. ●



Règlementations et bons

La réglementation du Parc national s'applique dans l'espace du cœur de Parc. Elle a pour but de préserver les patrimoines naturels, paysagers et culturels du territoire tout en permettant à chacun de jouir de ce site grandiose.



Les Calanques sont des montagnes au bord de l'eau. Je pense à bien m'équiper !

EN PÉRIODE ESTIVALE, DU 1^{ER} JUIN AU 30 SEPTEMBRE, POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ LIÉES AU RISQUE D'INCENDIE, L'ACCÈS AUX MASSIFS EST RÉGLEMENTÉ. JE ME RENSEIGNE AVANT DE PARTIR SUR LE SITE : WWW.BOUCHES-DU-RHONE.GOUV.FR OU PAR TÉLÉPHONE AU 0811 20 13 13.



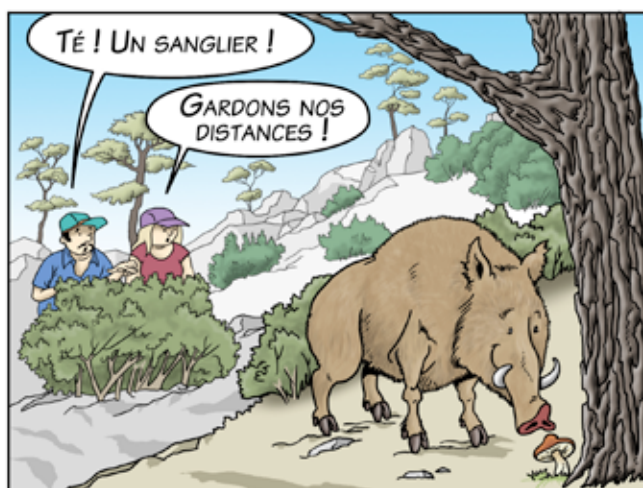
JE RESTE SUR LES SENTIERS BALISÉS POUR NE PAS ÉCRASER LES PLANTES.



JE NE CUEILLE PAS LES FLEURS POUR QUE LES AUTRES EN PROFITENT AUSSI, ET JE LAISSE LES GRAINES POUR LES ANNÉES SUIVANTES. LES PHOTOS SONT LES SEULS SOUVENIRS QUE JE RAPPORTE.



POUR LIMITER LE RISQUE D'INCENDIE, JE NE FUME PAS ET NE FAIS PAS DE FEU.



JE NE DÉRANGE PAS LES ANIMAUX ET JE NE LES NOURRIS PAS.



POUR PRÉSERVER LA QUIÉTUDE DES LIEUX ET LA TRANQUILLITÉ DES ANIMAUX, LE BIVOUAC ET LE CAMPING SONT INTERDITS.

gestes : mode d'emploi

Cette bande-dessinée n'illustre qu'une partie de la réglementation du Parc national. Pour s'informer sur toutes les réglementations et les bons gestes, rendez-vous sur le site : www.calanques-parcnational.fr



POUR NE PAS ABÎMER LA POSIDONIE, JE MOULLE MON EMBARCATON SUR LES FONDS SABLEUX.



JE NE JETTE RIEN DANS LA NATURE. JE RAMÈNE MES DÉCHETS ET LES DÉPOSE DANS LES POUBELLES DE TRI.



JE PÊCHE DANS LES ZONES AUTORISÉES. LES ZONES DE NON PRÉLÈVEMENT (ZNP, 10% DU CŒUR MARIN) PERMETTENT AUX POISSONS DE GRANDIR ET DE SE REPRODUIRE EN TOUTE TRANQUILLITÉ.



JE RESPECTE LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR SUR LES TAILLES DE POISSONS AUTORISÉES POUR LA PÊCHE ET JE LIMITE MES PRISES À MA CONSOMMATION FAMILIALE.



POUR NE PAS DÉRANGER LES POISSONS, JE RESPECTE LEUR TRANQUILLITÉ, JE NE LES NOURRIS PAS ET JE GARDE MES DISTANCES.



POUR LA TRANQUILLITÉ DE TOUS, LES JETS SKIS ET LES BOUÉES TRACTÉES SONT INTERDITS.

La flore littorale se développe sur les bords de mer, en particulier sur les zones exposées aux embruns marins dont le sel empêche l'installation des autres plantes. Depuis quelques décennies, les embruns sont souvent pollués et contiennent, en plus des hydrocarbures, des tensio-actifs de synthèse issus des eaux usées rejetant à la mer des produits ménagers (lessive, liquide vaisselle...). Pour protéger la nature, je veille à utiliser des produits écologiques dont les composants sont d'origine végétale car biodégradables.

Les plantes exotiques envahissantes, telles que les Agaves d'Amérique (*Agave americana*) ou les Griffes de sorcière (*Carpobrotus spp.*) sont des espèces introduites par l'homme. Elles résistent aux conditions littorales et se propagent rapidement, entrant ainsi en compétition avec les espèces locales. Leur plantation est interdite en zone de cœur du Parc national pour permettre le maintien des espèces rares. Des opérations d'éradication des plantes envahissantes exotiques sont réalisées en lien avec les gestionnaires des espaces naturels littoraux.

L'usage des végétaux du littoral pour faire des feux de camp est une menace supplémentaire pour la flore du littoral déjà fragilisée et dégradée. Il est strictement interdit de faire du feu dans le cœur du Parc national des Calanques.

Zoom sur quelques espèces emblématiques de notre littoral

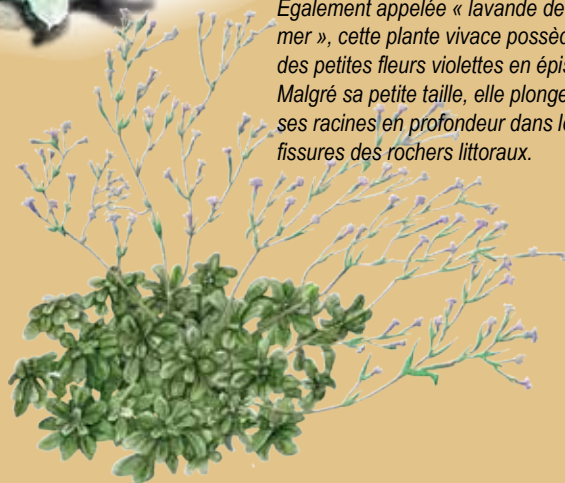
Astragale de Marseille (*Astragalus tragacantha*)

Typique du littoral marseillais, cette espèce se caractérise par ses épines, son port en coussinet et ses petites feuilles velues, qui lui permettent de résister au vent, de protéger ses racines de l'ensoleillement d'été comme une ombrelle et de limiter ses pertes d'eau.



Statice nain (*Limonium pseudominutum*)

Également appelée « lavande de mer », cette plante vivace possède des petites fleurs violettes en épis. Malgré sa petite taille, elle plonge ses racines en profondeur dans les fissures des rochers littoraux.



des espèces fragiles vivant dans des conditions extrêmes

Le pourtour méditerranéen représente une région floristique exceptionnelle qui correspond à 10% de la biodiversité végétale mondiale pour 1,6% de la surface terrestre – ceci associé à un fort taux d'endémisme. Il comprend le territoire du Parc national des Calanques, en situation périurbaine, dont le bord de mer représente un socio-écosystème comprenant des interactions fortes entre la biodiversité et les usages associés.

La flore du littoral du Parc national est particulièrement riche, diversifiée et pourtant méconnue du public. Au fil des millénaires, les espèces qui la composent se sont adaptées aux conditions naturelles extrêmes de leur environnement telles que les vents violents (135 jours par an en moyenne), la sécheresse, le sel, un sol pauvre et superficiel. Face à ces conditions, elles ont développé diverses stratégies, notamment pour limiter leurs pertes d'eau : port en boule, petites feuilles, petite taille (nanisme), feuilles velues, racines profondes, développement de symbioses, anémomorphose (modification de la forme de la plante sous l'effet du vent).

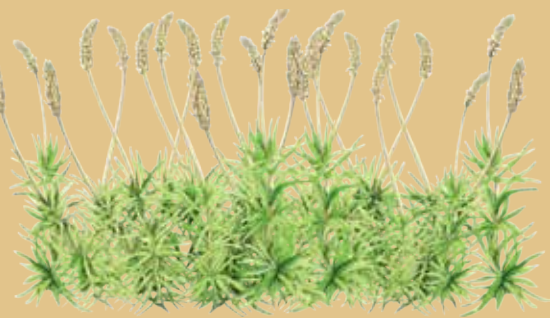
Depuis quelques décennies, de nouvelles contraintes d'origine anthropique (liée à l'homme) agressent la flore du littoral : urbanisation du littoral, pollutions portées par les embruns, fréquentation provoquant la fragmentation des milieux, cueillette, feu de camp, plantes envahissantes... En tant qu'usagers du Parc national, nous avons la responsabilité de préserver chacun des habitats et des espèces qui la composent.



Le stationnement sauvage sur les espaces naturels entraîne la destruction des plantes. Je privilégie le stationnement matérialisé, les modes doux ou les transports en commun.

Pour participer à la protection de la flore du littoral et éviter le piétinement des plantes, je veille à rester sur les sentiers balisés.

Pour permettre aux plantes littorales de se reproduire et laisser les autres promeneurs les admirer - ceux d'aujourd'hui et ceux qui viendront demain -, je ne prélève rien sur le littoral des calanques (ni plante, ni fleur, ni graine, ni bulbe...) à l'exception des plantes autorisées pour un usage domestique, culinaire ou médicinal.



Plantain à feuille en alène
(*Plantago subulata*)

Cette plante aux feuilles étroites forme des gazons et coussinets denses sur les rochers littoraux.

Thymélée tartonnaire
(*Thymelaea tartonnaira*)

Formant de petits arbrisseaux, cette plante possède des feuilles recouvertes de poils soyeux donnant une teinte caractéristique gris-vert.



Lis maritime (*Pancratium maritimum*)

Cette plante présente de grandes fleurs blanches, très parfumées. Elle fait partie des rares plantes qui fleurissent l'été.



© Bernard Nicolas

Le Phyllodactyle d'Europe (*Phyllodactylus europaeus*)

Coup d'loupe sur le plus petit gecko d'Europe

Le Parc national des Calanques abrite sur son territoire un hôte très particulier et difficile à observer. Reconnaisable à son dos marbré couvert de petites granules lisses et à sa face ventrale blanchâtre, le Phyllodactyle d'Europe est un petit reptile trapu à corps aplati appartenant à la famille des *Gekkonidés*. Il détient le record du plus petit reptile d'Europe avec une taille qui dépasse rarement 70 mm. L'espèce présente en outre un fort dimorphisme sexuel : le mâle mesure en moyenne 36,5 mm pour un poids moyen de 1,2 g tandis que la femelle mesure en moyenne 41 mm pour 1,9 g. Nocturne, ce petit gecko se nourrit essentiellement d'insectes et aime s'abriter dans des milieux rocheux à températures élevées : dans les cavités artificielles, les crevasses, les ruines et parfois même sous les écorces des arbres.

Une espèce strictement protégée au niveau national

La préférence du Phyllodactyle d'Europe pour les habitats restreints constitue cependant un véritable risque pour lui. Aux menaces liées à son habitat souvent fragile, s'ajoutent également la présence du rat noir (*Rattus rattus*) qui est une espèce invasive des milieux insulaires et un potentiel prédateur

du Phyllodactyle d'Europe, ainsi que le faible taux de reproduction de ce reptile qui ne commence à se reproduire qu'à l'âge de deux ou trois ans.

Gecko endémique de la Méditerranée (c'est-à-dire qu'on ne le trouve nulle part ailleurs au monde), inscrit comme « quasi-menacé » sur la liste rouge établie par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le Phyllodactyle d'Europe est également protégé au niveau national depuis 1993. Il n'existe, en effet, que quelques stations de populations de cette espèce considérée comme « relictuelle », c'est-à-dire autrefois répandue et qui survit aujourd'hui dans des milieux favorables restreints. Ainsi, dans le Parc national des Calanques, le Phyllodactyle d'Europe a élu domicile uniquement sur les îles de Marseille !

Mesures de gestion et de protection

Dans le but de mieux connaître et mieux protéger les populations de cette espèce emblématique, le Parc national des Calanques a le projet de réaliser des études de suivi démographique. Elles seront complétées par des actions visant à évaluer les éventuels facteurs préjudiciables au maintien de l'espèce. ●

Le saviez-vous ?

- ① Les yeux du Phyllodactyle d'Europe sont en permanence recouverts par une paupière, formée par une écaille transparente.
- ② Phyllodactyle vient de deux mots grecs : « *phullon* » qui signifie « feuille » et « *daktulos* » qui signifie « doigt ». Le Phyllodactyle d'Europe doit donc son nom à la forme de ses doigts qui ressemble à une feuille.
- ③ C'est sur l'îlot d'Endoume à Marseille que le Phyllodactyle d'Europe a été découvert pour la première fois en France, en 1910 par Marcel Mourgue.





Fondation Camargo Une bulle de paradis pour inspirer les artistes

Créée à la fin des années 1960 par l'artiste américain Jérôme Hill, la fondation Camargo est devenue un lieu de résidence incontournable pour les artistes et les chercheurs. Située dans un cadre exceptionnel à Cassis, à quelques encablures du Parc national, cette fondation prône l'émergence d'idées et l'effervescence culturelle en faisant rencontrer des artistes de toutes nationalités et de toutes disciplines : écrivains, poètes, compositeurs, cinéastes, peintres... Dans ce petit coin de paradis, tous sont invités à penser, réfléchir et à prendre le temps de réaliser.

Donner du temps et de l'espace

Donner de l'espace et du temps aux résidents sur une période allant d'un à trois mois : telle est la mission de la fondation Camargo. « *L'objectif est de permettre aux résidents de se concentrer, penser, se nourrir d'échanges avec leurs pairs et évoluer dans leurs recherches*, explique Julie Chénot, responsable des programmations de Camargo. *Pour cela, nous mettons à leur disposition une dizaine d'appartements, une salle de musique-conférence, un studio d'art visuel, une maison pour compositeur, un théâtre grec en plein air, ainsi que ses magnifiques jardins, lieux propices à la méditation et à la créativité* ».

Le Parc national des Calanques : un véritable atout pour la fondation

La proximité immédiate du Parc national constitue un atout considérable pour favoriser l'inspiration des artistes et des chercheurs, en ont fait un terrain de recherche artistique. C'est le cas de l'artiste égyptien Alaa Abdelhamid, qui a effectué un travail de recherche autour de la pierre de Cassis, ou encore de la chorégraphe Erin Ellen Kelly, qui a réalisé des œuvres chorégraphiques en s'inspirant des paysages calcaires des calanques (voir photos ci-contre).

Des projets avec le Parc national

Pour les résidents de Camargo, le Parc national représente également un sujet de recherche inépuisable sur le lien prédominant entre l'homme, la culture et la nature. « *Notre souhait est de travailler ensemble, avec le Parc national, sur des projets artistiques portant sur ce thème inhérent à ce territoire grandiose* », ajoute Julie Chénot. Un partenariat qui devrait aboutir à l'automne prochain, pour que de nouvelles œuvres culturelles voient le jour dans le Parc national. ●



Julie Chénot,
responsable des
programmations
de la fondation
Camargo

Hendrik Sturm

Au plus près ensemble : un projet collectif mené « pas à pas »

Originaire de la ville de Bielefeld en Allemagne, Hendrik Sturm vit en France depuis plus de 20 ans. Il y enseigne à l'école des Beaux-Arts de Toulon et s'adonne, parallèlement, à l'art de la marche à travers son projet baptisé « Au plus près ensemble ».

Pourquoi avoir axé votre travail sur la marche ?

Je suis sculpteur de formation et je marche depuis plus de 15 ans. Mon travail a pour but de considérer la marche autrement que comme un simple vecteur de déplacement dans l'espace : il s'agit bien d'interroger et performer les lieux, utiliser la marche comme un support artistique, une véritable forme de sculpture du paysage et des regards, un lien entre la ville et la nature.

Pourquoi avez-vous choisi de participer à un projet collectif à la fondation Camargo ?

Mon travail est interdisciplinaire : je collabore avec des gens de théâtre, des anthropologues, des historiens, des sociologues... C'est cette opportunité de travailler collectivement qui a motivé notre résidence à Camargo début 2015. Sur la notion de « relations » entre la ville et la nature, j'ai notamment travaillé avec une animatrice d'atelier d'écriture (Danielle Gille-Pamart), une urbaniste (Arlette Hérat), une anthropologue (Nadja Monnet) et une photographe-

vidéaste (Lourdes Segade). Ce projet est issu d'une réflexion collective à partir de méthodes de terrain sensibles, qu'elles soient scientifiques (anthropologie, urbanisme) ou littéraires et artistiques (écriture, photographie, vidéo et promenade artistique). L'objectif était de faire converger différentes approches, afin de saisir les dynamiques urbaines contemporaines et d'étudier comment le « vivre ensemble » se construit dans des lieux de rencontre et de confrontation entre la ville et la nature.

Quel type de territoire vous a inspiré ?

Travailler sur un territoire récemment classé en Parc national et ayant pour caractéristique d'être situé entre ville et nature représentait pour nous une belle et grande opportunité ! La dimension périurbaine de ce territoire exceptionnel reflète la forte imbrication entre ces espaces urbanisés et naturels. Nous avons axé notre travail sur un fragment de ce territoire, notamment aux Gorguettes, au vallon des Brayes, ainsi qu'à Port-Miou, pour en ressentir

l'épaisseur spatiale, en révéler les arts de vivre et les confrontations actuelles d'usages, en faire surgir les traces mémorielles et en apprécier les enjeux actuels.

En résumé, que vous a apporté cette aventure commune ?

D'abord, le plaisir d'avoir partagé et confronté nos impressions du paysage, de marcher ensemble, d'aller à la rencontre des habitants de Cassis. Et puis aussi, ce travail a permis de faire émerger une autre face de la ville de Cassis, d'en découvrir des aspects méconnus issus, par exemple, de son passé industriel. ●



© Claude Paris



Œuvre chorégraphique signée par Erin Ellen Kelly



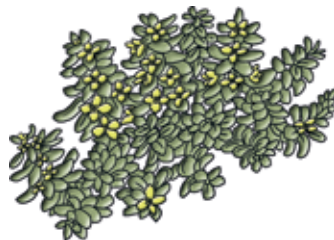
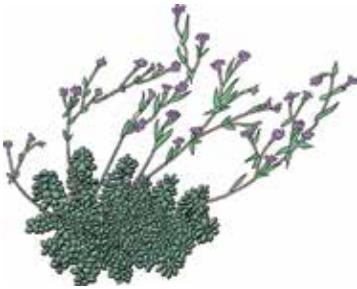
Recherche autour de la pierre de Cassis par Alaa Abdelhamid



la bande à cacou



Grâce aux codes, découvre les noms de ces plantes que tu peux rencontrer dans le Parc national des Calanques. Chaque symbole correspond à une lettre. Pour t'aider, rends-toi aux pages 8 et 9.





À toi de jouer !
Réponds aux questions du quiz...

1 Le Phyllodactyle d'Europe est :

- a - un reptile
- b - un oiseau
- c - un poisson



6 Sur le littoral français, le Phyllodactyle d'Europe vit presque uniquement :

- a - sur les îles
- b - dans la mer
- c - sur le continent



2 Le Phyllodactyle d'Europe est :

- a - le gecko le plus rapide d'Europe
- b - le plus petit gecko d'Europe
- c - le plus grand gecko d'Europe



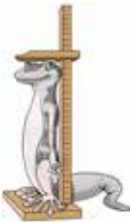
7 Le Phyllodactyle d'Europe est une espèce dont la période d'activité est :

- a - diurne
- b - nocturne
- c - à la fois diurne et nocturne



3 Le mâle du Phyllodactyle d'Europe mesure en moyenne :

- a - 41 mm
- b - 80 mm
- c - 36,5 mm



8 Le Phyllodactyle d'Europe doit son nom :

- a - à la couleur de sa peau
- b - à la forme de sa tête
- c - à la forme de ses doigts



4 Lequel des comportements suivants est interdit :

- a - la capture du Phyllodactyle d'Europe
- b - la perturbation intentionnelle du milieu naturel du Phyllodactyle d'Europe
- c - les deux



9 Le Phyllodactyle d'Europe a été découvert pour la première fois en France :

- a - sur l'île Verte
- b - sur l'îlot d'Endoume
- c - dans l'archipel du Frioul



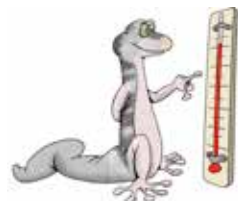
5 Le Phyllodactyle d'Europe se nourrit essentiellement de :

- a - rosée matinale
- b - insectes
- c - herbes



10 Le Phyllodactyle d'Europe aime s'abriter :

- a - dans des milieux à température élevées
- b - dans des milieux à températures basses
- c - dans des milieux à températures modérées





L'écho

des Calanques

Les écocardes sont de retour

Les écocardes sont de retour depuis le 25 mars 2016. Présents sur le terrain à terre comme en mer, ces agents saisonniers ont pour principal objectif d'informer le public sur les richesses et les enjeux du territoire, ainsi que sur la réglementation du Parc national.

Circulation réglementée

L'été, la circulation sur les voies d'accès aux calanques de Sormiou, de Morgiou et de Callelongue est réglementée par arrêtés municipaux. Renseignez-vous sur le site internet : www.calanques-parcnational.fr

Découvrez la fontaine de Voire

Téléchargez le fichier sonore et partez à la découverte des patrimoines naturels et culturels de ce site légendaire. Adapté au public familial et au public déficient visuel et intellectuel, cet outil a été réalisé par le CPIE Côte Provençale et le Parc national, en lien avec les habitants du quartier et les partenaires.

En savoir plus : www.calanques-parcnational.fr



Pour être informé des actualités du Parc national, restez connecté !

www.calanques-parcnational.fr



Newsletter

Rendez-vous à la 1^{ère} fête du Parc national !

Le 3 septembre prochain, au parc du Mugel à La Ciotat, la première fête du Parc national proposera pour tous les publics des animations gratuites d'éducation à l'environnement.

Au programme : jeux ludiques sur la découverte des espèces et des patrimoines du Parc national, expositions, sorties nature, et bien d'autres surprises. Cette grande manifestation est organisée par le Parc national en partenariat avec la Ville de La Ciotat et le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, et avec le concours de nombreux acteurs institutionnels et associatifs. Venez nombreux !

Gratuit et ouvert à tous

Parc national des Calanques

FÊTE DU PARC NATIONAL DES CALANQUES

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2016 - DE 10H À 18H

PARC DU MUGEL LA CIOTAT

A l'occasion de cette 1^{ère} fête du Parc national des Calanques, venez à la découverte de la nature et rencontrez le Parc national et ses partenaires qui participent à la vie du territoire. Animations gratuites pour les petits et les grands !

AU PROGRAMME :

- ANIMATIONS ET JEUX PÉDAGOGIQUES
- BALADES NATURE
- EXPOSITIONS
- CONFÉRENCES ET DÉBATS

En savoir plus : www.calanques-parcnational.fr
Office municipal de tourisme de La Ciotat : 04 42 08 61 32 / www.laciotat.info

Transport Ciotatex ligne 22 (arrêt : Mugel)

Le Ciotat

BOUCHES DU RHÔNE

www.calanques-parcnational.fr



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION MYPROVENÇALE BALADE

ACCÈS AUX MASSIFS • EN ÉTÉ

ENVIE DE BALADE ?

Les conditions d'accès du jour au : **0811 20 13 13***

*0,06 €/minute

ou consultez le site internet : www.bouches-du-rhone.gouv.fr

BOUCHES DU RHÔNE

Accès aux massifs

Du 1^{er} juin au 30 septembre, les massifs forestiers sont plus exposés aux risques d'incendie. Pour protéger les promeneurs et les sites, l'accès, y compris par la mer, est réglementé en fonction des conditions météorologiques. Il peut être autorisé toute la journée en cas de niveau de danger orange et rouge, ou interdit toute la journée en cas de niveau de danger noir. Avant de partir vous promener, renseignez-vous : 08 11 20 13 13 (0,06 €/ minute) / www.bouches-du-rhone.gouv.fr